

«MMME_Délégués» «Prénom_délégués»
«Nom_délégués»

«Adresses_délégués»

«CP_délégués» «Communes_délégués»

Nos Réf. : 0331/26/DIR/DAF/ACC/PDT

Objet : Convocation du Comité Syndical

Assemblée Générale du mardi 29 septembre 2026

«Civilité_DT_DS»,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine Assemblée Générale, aura lieu le :

Mardi 29 septembre 2026 à 18h30

*au siège du Syndicat VBG
3, allée Georges Cuvier – 87 700 AIXE SUR VIENNE*

ORDRE DU JOUR :

-  Adoption du règlement budgétaire et financier
-  Projet de construction d'une station de neutralisation au lieu-dit « Le Pêcher » sur la commune de SAINT MATHIEU
-  Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SMAEP Vienne Briance Gorre – Exercice 2025
-  Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIAEP de Nexon – Exercice 2025

Vous trouverez joint à la présente, l'ordre du jour détaillé de cette réunion.

En cas d'empêchement de votre part, je vous invite à vous reporter à la page 2 de cette convocation qui vous rappelle les modalités relatives aux suppléances et procurations.

Je vous prie d'agréer, «Civilité_DT_DS», l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Syndicat,



SYNDICAT DES EAUX
VBG
VIENNE • BRIANCE • GORRE
Maurice LEBOUTET.



SUPPLEANCES ET PROCURATIONS

➤ Si vous êtes titulaire :

En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par votre suppléant et d'en informer votre suppléant qui a reçu également l'ordre du jour et une information de la date de la réunion.

En cas d'empêchement de votre part et de votre suppléant, vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre membre du comité syndical pour qu'il vote en votre nom. Dans cette éventualité, il convient de remplir le pouvoir ci-dessous.

Les délégations de vote sont à retourner dans les plus brefs délais, si possible avant la séance du comité syndical, à l'adresse mail suivante contact@synd-vbg-eaux.com.

➤ Si vous êtes suppléant(e) :

Vous êtes susceptible d'être convoqué(e) au cas où le délégué titulaire représentant votre collectivité serait absent.

POUVOIR

Je soussigné,,
demeurant à,

Donne, par la présente, pouvoir à :

....., pour me représenter et
prendre part aux votes en mon nom, lors de l'Assemblée Générale du Syndicat
VIENNE BRIANCE GORRE duqui se tiendra à
AIXE-SUR-VIENNE.

A, Le

Signature

Contact : Maëva MUNOZ – 05.55.70.33.32.
m.munoz@synd-vbg-eaux.com